



Research Paper

Evaluation de l'impact du COVID-19 sur l'affluence et la morphologie des marchés populaires hebdomadaires de la sous-préfecture de Daloa (Centre-ouest de la Côte d'Ivoire)

The impact of COVID-19 on the morphology of popular weekly markets in the sub-precfecture of Daloa (centre-west of Côte d'Ivoire)

OUATTARA SAHOTI

Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa/Côte d'Ivoire)
BP 150 Daloa

Résumé

La Côte d'Ivoire connaît son premier cas de la maladie au nouveau coronavirus 2019 le 11 mars 2020. Près de trois semaines après cette contamination, le nombre de personnes infectées par cette maladie s'est accru pour atteindre cent soixante-huit. Afin de limiter la propagation de cette pneumonie virale à travers le pays, plusieurs mesures de restriction anti-COVID-19 sont édictées par les autorités ivoiriennes. L'objectif de cette étude est d'évaluer l'impact des mesures barrières anti-COVID-19 sur l'affluence des marchands dans les marchés populaires hebdomadaires de la sous-préfecture de Daloa. La démarche méthodologique adoptée comprend la recherche documentaire et une enquête de terrain.

Cette étude parvient à dégager trois principaux résultats : d'abord un bon niveau de connaissance du COVID-19 par les marchands grâce aux différents canaux d'information. Ensuite, peu d'attitudes sont adoptées pour freiner la propagation du COVID-19 en leur sein. Enfin, une forte affluence prévaut le jour de tenue des marchés populaires hebdomadaires.

Mots-clés: Côte d'Ivoire, Daloa, morphologie des marchés populaires hebdomadaires, marchands, affluence

Abstract

Côte d'Ivoire experienced its first case of the coronavirus or COVID-19 on 11 March 2020. Almost three weeks after this contamination, the number of people infected by this disease has increased to one hundred and sixty-eight. In order to limit the spread of this viral pneumonia throughout the country, several anti-COVID-19 restriction measures have been enacted by the Ivorian authorities. The objective of this study is to evaluate the impact of anti-COVID-19 barrier measures on the attendance of weekly popular markets in the sub-precfecture of Daloa. The approach is based essentially on bibliographical research preceding interviews and questionnaire surveys.

The study identified three main results: firstly, a good level of knowledge of COVID-19 among traders thanks to the various information channels. Secondly, few attitudes are adopted to curb the spread of the COVID-19 among them. Finally, a high level of affluence prevails on the day of the weekly popular markets.

Keywords: Côte d'Ivoire, Daloa, morphology of weekly folk markets, merchants, affluence

Received 02 Sep, 2023; Revised 11 Sep., 2023; Accepted 13 Sep., 2023 © The author(s) 2023.

Published with open access at www.questjournals.org

I. INTRODUCTION

À l'instar de nombreux pays du monde, la Côte d'Ivoire est confrontée à la crise sanitaire de la COVID-19, dès le début de l'année 2020. Au regard de l'évolution de la propagation de la maladie dans le pays entre le 11 mars 2020 et le 17 mars 2020, l'État ivoirien adopte des stratégies de remédiation. Treize mesures sont arrêtées. Celles-ci reposent essentiellement sur les mesures barrières, la distanciation sociale, le port de masques, le confinement, le dépistage et le diagnostic selon des modalités variables, l'interdiction de

rassemblement de plus de cinquante personnes dans un espace donné et l'interdiction de déplacement n'a pas uniquement été intrarégionale mais également interrégional. Ainsi, les ivoiriens sont invités à se confiner alors que « les marchés populaires hebdomadaires sont des lieux d'échanges, de fréquentations régulières et d'interrelations sociales qui, étant en outre positivement connotés et perçus, apparaissent comme le "haut lieu" de l'espace vécu en milieu rural africain » (Kabamba et Ntumba 1999 : 1). Ils constituent l'une des expressions les plus actives de la vie commerciale et sont devenus une véritable institution qui marque chaque semaine l'espace et la vie du paysan (Grijol 1996 : 298). Ainsi, ils constituent le poumon de l'économie rurale (Badji 2020 : 11). Ainsi, malgré les mesures anti COVID-19, les marchés populaires hebdomadaires, dans la sous-préfecture de Daloa, se sont tenus. D'autant qu'ils représentent dans cette sous-préfecture, des espaces très fréquentés et appropriés pour l'exposition des produits proposés à quiconque prêt à offrir une contrepartie suffisante pour les acquérir. Ce sont des lieux où se rencontrent les vendeurs dont la plupart sont des ruraux, des cultivateurs, des éleveurs et des artisans, et les clients, qui eux, proviennent généralement de la ville de Daloa.

La présente étude traite successivement du niveau de connaissance des marchands de la COVID-19 et des mesures barrières édictées, de la posture des marchands face à la maladie à coronavirus et de son impact sur l'affluence des marchands dans les marchés populaires hebdomadaires de la sous-préfecture de Daloa.

1, MÉTHODOLOGIE

1.1, MATÉRIEL

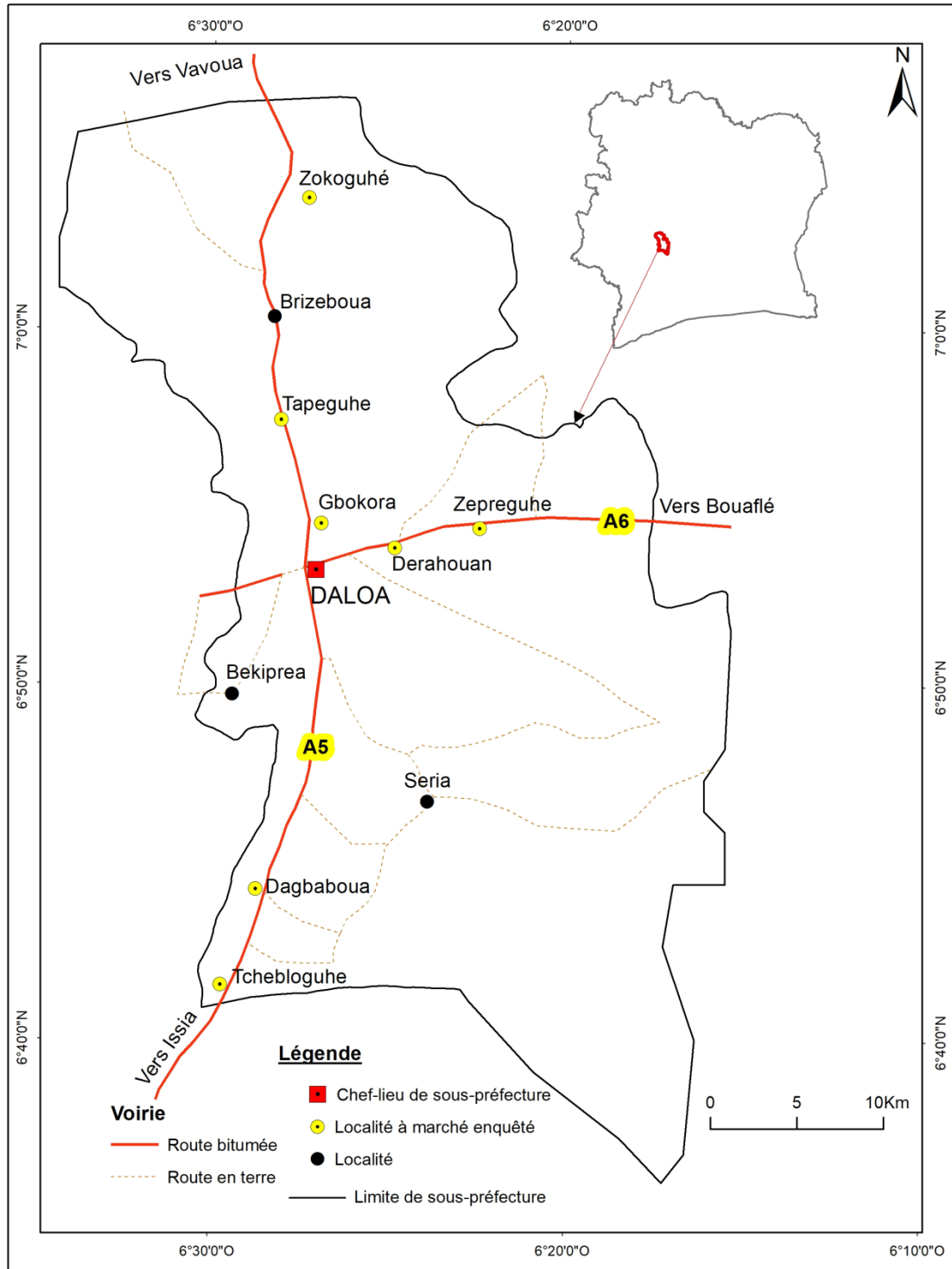
Les logiciels R, ArcGis 10.2, Excel, Word et le GPS Garmin 64s ont été mobilisés pour conduire cette étude. Le traitement statistique a été réalisé avec le logiciel R. Aussi a-t-il permis de réaliser les tests de corrélation. Quant au logiciel Excel, il a permis d'effectuer des calculs de pourcentage, des totaux des marchands dans les différents marchés et d'estimer les proportions. Le GPS Garmin 64s a été utilisé pour géolocaliser les marchands des marchés périodiques hebdomadaires. Enfin, le logiciel ArcGis 10.2 a servi à la réalisation de la carte de localisation desdits marchés. Dans le logiciel (ArcGis 10.2), les données relatives à l'emplacement des marchés extraites du GPS au format KML ont été converties au format shapefile (fichier de forme) puis superposées sur la couche correspondante à la limite administrative de la sous-préfecture de Daloa. L'outil de géotraitement incorporé au logiciel a permis de circonscrire la voirie dans les limites de la sous-préfecture. Au final, l'outil de mise en page a conduit l'habillage définitif de la carte puis à l'exporter au format jpeg.

1.2, MÉTHODES

1.2.1, Cadre spatial de l'étude

Le champ géographique de l'étude est la sous-préfecture de Daloa (fig. 1).

Figure 1: Localisation des marchés populaires hebdomadaires de la sous-préfecture de Daloa



Source : BNETD, 2012

Réalisation : OUATTARA Sahoti, Mars 2023

La figure 1 présente la localisation des marchés populaires hebdomadaires de la sous-préfecture de Daloa. Ils sont au nombre de neuf et présentent des caractéristiques différentes au niveau de la localisation, de la taille et de l'aire d'attraction. Aussi situe-t-elle la sous-préfecture de Daloa à l'intérieur de la Côte d'Ivoire entre les latitudes nord $6^{\circ} 39' 28''$ N et $7^{\circ} 2' 16''$ N et entre les longitudes W $6^{\circ} 17' 34''$ W et $6^{\circ} 29'$ W.

La sous-préfecture de Daloa est l'une des circonscriptions administratives du Département de Daloa dont la ville de Daloa est le chef-lieu de région du Haut-Sassandra. Elle couvre une superficie de 943 km². Sa population au dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2021 s'élève à 421879 habitants. Neuf marchés populaires hebdomadaires de taille et de formes différentes maillent ce territoire. Ils sont implantés en bordure des routes nationales A5 et A6. Au nord, sur l'axe A5 Daloa-Vavoua, sont implantés les marchés de Gbokora, de Tapéguhé, de Boboua-Bahouan et de Zokoguhé. Au sud, sur l'axe A5 Daloa-Issia, sont situés les marchés de Dagbaboua, de Niouboua et de Tchébloguhé et enfin à l'Est, sur l'axe A6 Daloa-Bouaflé, existent les marchés de Dérahouan et de Zepreguhé. Ainsi, leur accès est aisé. Les observations faites au cours des enquêtes révèlent des similarités au niveau de leur organisation spatiale, liées à leur vocation de proposer des produits agricoles variés, disponibles à différentes périodes de l'année et peu de produits manufacturés.

1.2.2, Collecte des données

Quatre techniques ont été utilisées pour la collecte de données sur le terrain : l'observation directe des faits, le dénombrement des vendeurs, l'enquête par questionnaire et les entretiens. Ainsi l'approche Connaissance, Aptitude et Perception (C.A.P.) a été adoptée. Rapporтер à notre sujet, il s'agit de s'interroger sur le niveau de connaissance des marchands des marchés populaires hebdomadaires de la sous-préfecture de Daloa à l'égard de la pandémie du COVID-19, les canaux par lesquels ils en ont été informés et les dispositions prises pour l'éviter.

Neuf marchés populaires hebdomadaires se tiennent dans les localités de la sous-préfecture de Daloa. Ce sont les marchés des localités de Boboua bahouan, Dagbaboua, Dérahouan, Gbokora, Niouboua, Tapéguhé Tchébloguhé Zepreguhé et Zokoguhé. Ils ont été retenus pour cette étude. Ils ont tous fait l'objet d'observations. Ainsi les marchands composés des agriculteurs, des commerçants des produits manufacturés et les clients ont été interrogés et les collecteurs de taxes pour les entretiens. Le dénombrement des marchands a permis d'obtenir la taille des marchés populaires hebdomadaires de la sous-préfecture de Daloa d'avril 2020 à mai 2020 en plein COVID-19 (tab. I).

Tableau I: Taille des marchés populaires hebdomadaires de la sous-préfecture de Daloa

N°	Marché	Nombre moyen de vendeurs
1	Boboua bahouan	182
2	Dagbaboua	204
3	Dérahouan	300
4	Gbokora	97
5	Niouboua	180
6	Tapéguhé	162
7	Tchébloguhé	149
8	Zepreguhé	52
9	Zokoguhé	88
TOTAL		1414

Source : Enquête de terrain, mars-avril 2020

Deux passages ont été réalisés par mois sur chaque marché. Chaque passage a donné lieu à trois moments de comptage : de 7 heures à 9 heures, période correspondant à l'arrivée des vendeurs sur les marchés ; de 11 heures à 12 heures, moment d'affluence et de 13 heures à 15 heures : temps de fermeture des marchés. Il ressort du tableau 1 trois types de tailles des marchés populaires hebdomadaires dans la sous-préfecture de Daloa. Les marchés de petite taille dont le nombre moyen de vendeurs est inférieur à cent. Il s'agit des marchés de Gbokora, de Zokoguhé et de Zepreguhé. Les marchés de taille moyenne dont le nombre moyen de vendeurs est compris entre cent et deux cent cinquante vendeurs. Il concerne les marchés de Tchébloguhé, Tapéguhé, Niouboua, Boboua bahouan, et de Dagbaboua enfin les marchés de grande taille avec plus de deux cent cinquante vendeurs en moyenne. Il s'agit du marché de Dérahouan. Il est le plus important et se tient deux fois dans la semaine (tous les mardis et vendredis). Ainsi dans la sous-préfecture de Daloa, se tiennent des marchés périodiques tous les jours de la semaine sauf le lundi.

Les entretiens avec les chefs des localités dont les marchés populaires hebdomadaires ont fait l'objet d'étude ont permis de déterminer la périodicité de ceux-ci (tab. II).

Tableau II: Périodicité des marchés populaires hebdomadaires de la sous-préfecture de Daloa

N°	Marché	Jour de tenue
1	Boboua bahouan	Dimanche
2	Dagbaboua	Jeudi
3	Dérahouan	Mardi et Vendredi
4	Gbokora	Vendredi
5	Niouboua	Mercredi
6	Tapéguhé	Samedi
7	Tchébloguhé	Samedi
8	Zépréguhé	Mercredi
9	Zokoguhé	Vendredi

Source : Enquête de terrain, mars-avril 2020

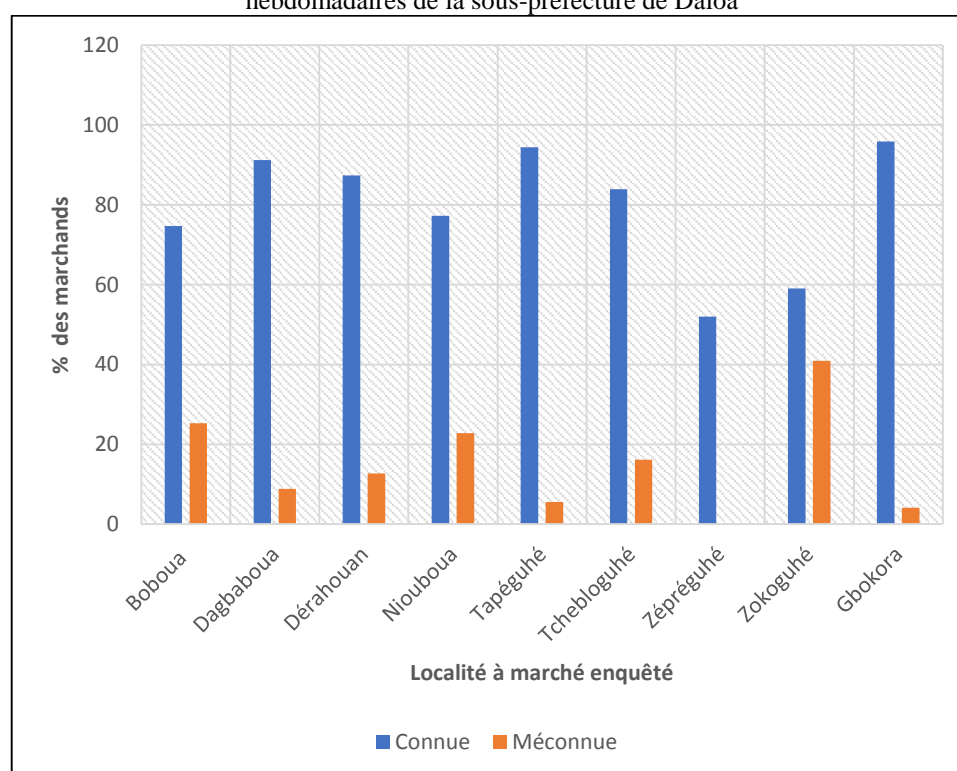
Un jour de la semaine correspond à un jour de marché sauf le lundi sauf le marché populaire hebdomadaire de Dérahouan. Deux jours y sont consacrés : mardi et vendredi.

II. RÉSULTATS

2.1, Niveau de connaissance du covid-19 et des mesures barrières par les marchands

Il ressort de l'exploitation des données recueillies auprès des vendeurs une parfaite connaissance de l'existence du COVID-19 et des mesures de remédiation (fig. 2).

Figure 2: Niveau de connaissance du COVID-19 et des mesures barrières des vendeurs des marchés populaires hebdomadaires de la sous-préfecture de Daloa

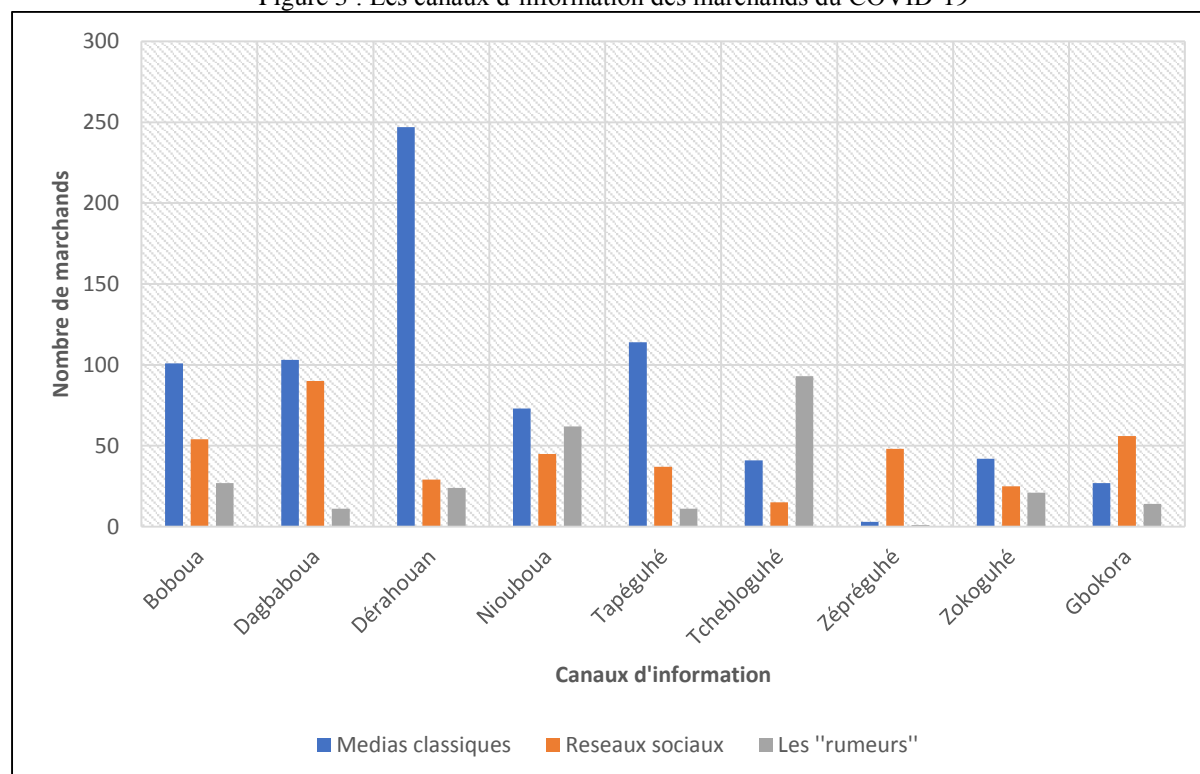


Source : Enquêtes de terrain, mars-avril 2020

L'analyse de la figure 2 montre que le taux de connaissance de l'existence du COVID-19 par les marchands des marchés populaires périodiques dans la sous-préfecture de Daloa est compris entre 52 % et 95,88 %. Avec respectivement 95,88 %, 94,44 %, 91,18 %, 87,33 % et 83,89 %, les vendeurs des marchés populaires

hebdomadaires de Gbokora, de Tapéguhé, de Dagbaboua, de Dérahouan et de Tchebloguhé ont un niveau de connaissance des mesures barrières plus important que ceux des marchés de Niouboua (77,22 %), de Boboua (74,73 %), de Zokoguhé (59,09 %) et de Zepreguhé (52 %). Les enquêtés expliquent leur niveau de connaissance du COVID-19 par le fait qu'ils viennent de la ville de Daloa et d'être informés et sensibilisés par les masses médias (fig. 3).

Figure 3 : Les canaux d'information des marchands du COVID-19



Source: Enquête de terrain, avril-mai 2020

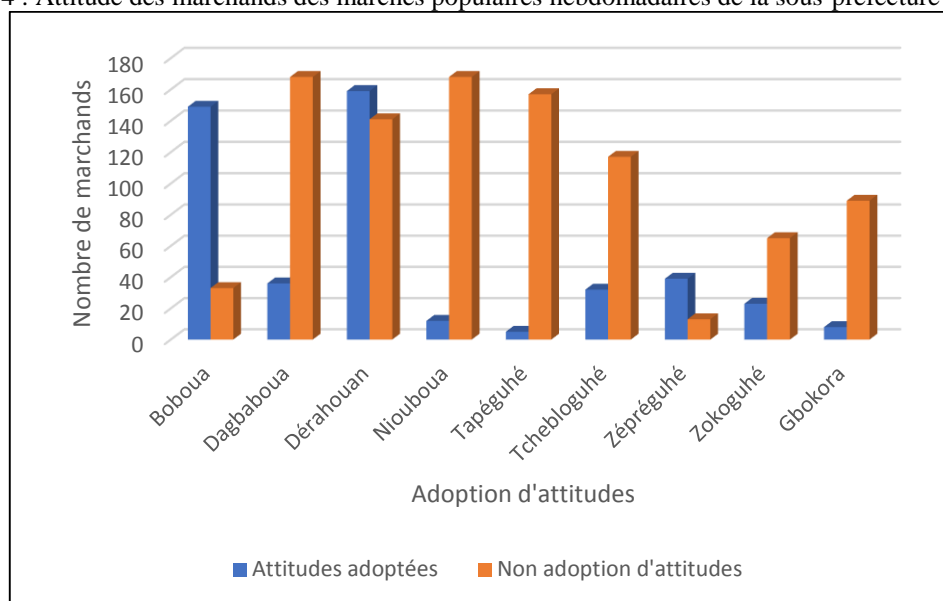
La figure 3 révèle les principaux canaux par lesquels les marchands des marchés populaires hebdomadaires de la sous-préfecture de Daloa ont été informés sont les médias classiques, les réseaux sociaux et surtout le « bouche à oreille ».

En somme, 88 % des répondants indiquent qu'ils connaissent le COVID-19, son mode de propagation et les symptômes de la maladie. Cependant, plus de la moitié, soit 53 %, considère que le COVID-19 n'est pas d'origine virale, mais relève de Dieu ou de causes surnaturelles (29 %). 12% des enquêtés avancent que le COVID-19 est une invention des caucasiens. La perception du COVID-19 par les vendeurs diffère d'un marché hebdomadaire à un autre. Le taux élevé de la connaissance du COVID-19 par les marchands des localités à marché enquêté s'explique par leur proximité d'avec la ville de Daloa. Aussi, les marchés populaires hebdomadaires de Gbokora et de Dérahouan sont intégrés dans la ville de Daloa.

2.2, Dispositions adoptées par les marchands face à la pandémie du COVID-19

Les marchands ont pris des mesures de prévention de la propagation ou des mesures de protection contre la contagion du COVID-19. Ainsi ont-ils adopté des attitudes différentes tout en prenant quelques dispositions malgré le non-respect des mesures de restriction (fig. 4).

Figure 4 : Attitude des marchands des marchés populaires hebdomadaires de la sous-préfecture de Daloa



Source: Enquête de terrain, avril-mai 2020

La figure 4 présente les attitudes des marchands face à la pandémie. Il est à remarquer que la "non prise de disposition" par les vendeurs domine. Ce comportement des vendeurs est plus observé dans les marchés des localités de Dagbaboua, de Dérahouan, de Niouboua de Gbokora et de Tapéguhé. Les marchés, dans lesquels le nombre de marchands adoptant moins d'attitude, sont les marchés des localités de Boboua, de Zépréguhé et de Zokoguhé.

Les commerçants ayant adopté une attitude, ont pris diverses dispositions notamment le port de masque et de gants, le lavage de mains et l'utilisation de gel hydroalcoolique comme le montre l'image 1 ci-après.

Image 1: Quelques mesures barrières prises par les marchands



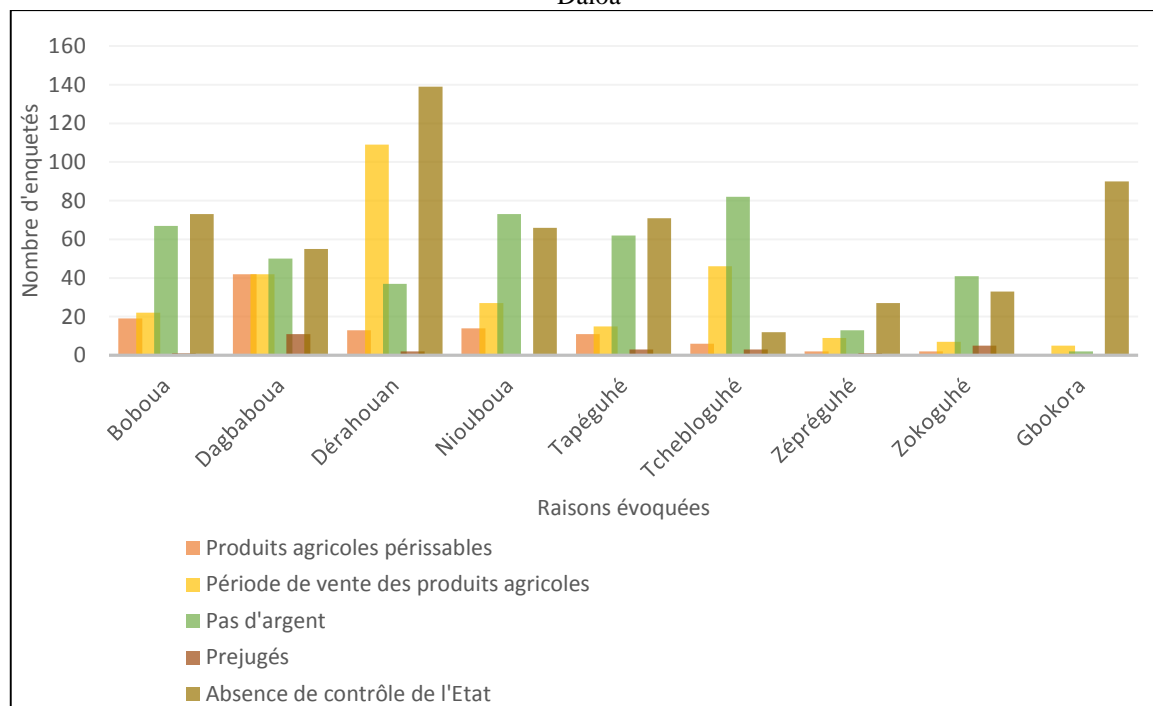
Cliché : OUATTARA S., avril-mai 2020

Sur l'image est présenté un exemple de mesures contre la propagation du COVID-19 par une marchande. Il s'agit du port de gants et de l'utilisation du gel hydroalcoolique. Ceci montre que dans certains marchés populaires hebdomadaires de la sous-préfecture de Daloa, quelques mesures édictées font l'objet de l'attention des marchands. Loin d'ignorer l'existence de la pandémie, les acteurs du commerce dans les marchés périodiques hebdomadaires de la sous-préfecture de Daloa ont donc conscience de celle pandémie.

2.3, Facteurs explicatifs de la tenue des marchés malgré la mesure de confinement

Plusieurs facteurs (endogènes et exogènes) expliquent la tenue des marchés populaires hebdomadaires dans la sous-préfecture en plein COVID-19 (fig. 5).

Figure 5 : Facteurs explicatifs de la tenue des marchés populaires hebdomadaires dans la sous-préfecture de Daloa



Source: Enquête de terrain, avril-mai 2020

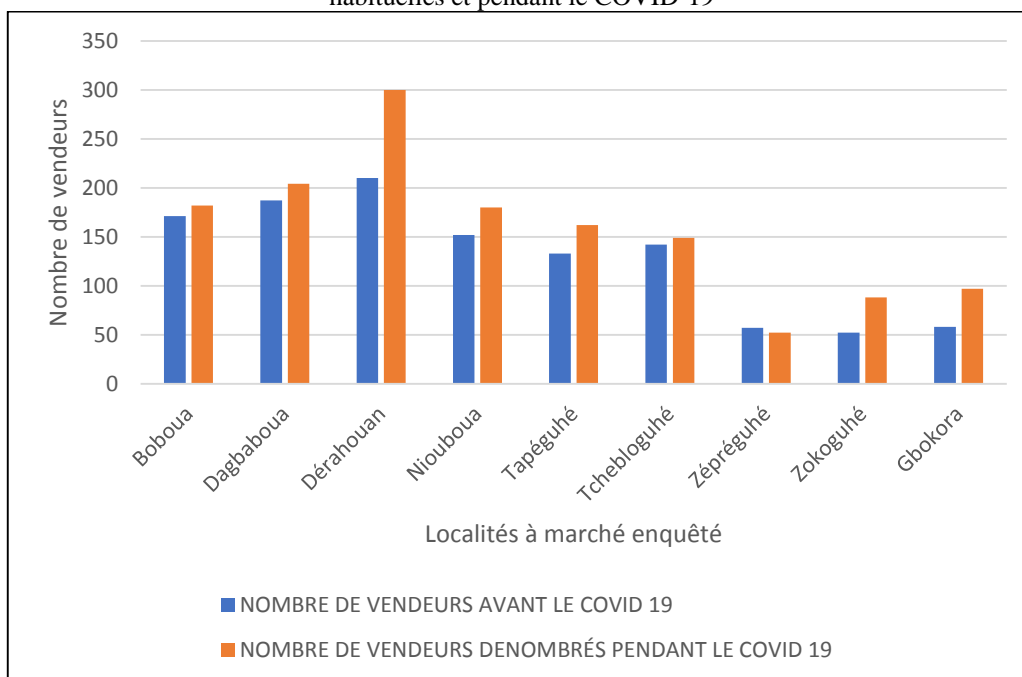
La figure 5 présente les facteurs endogènes et exogènes explicatifs des raisons de la tenue des marchés en plein COVID-19. Ils se résument à la perception des marchands du COVID-19, à l'absence de l'autorité de l'État à travers ses différents démembrements (les forces de l'ordre, la police municipale) dans le milieu rural de façon générale et de façon particulière, dans les marchés populaires hebdomadaires. À cela s'ajoutent la situation socio-économique difficile des marchands, la nature des produits agricoles à écouler et la facilité d'accès des marchés car ils sont situés en bordure des voies de communication.

L'abondance des produits agricoles coïncidant avec la pandémie, le manque d'argent et l'absence de l'autorité de l'État ont été les principales raisons de la présence des marchands enquêtés dans les différents marchés. Les enquêtes révèlent, dans l'ensemble, une situation économique difficile des marchands ; 95 % des enquêtés déclarant vivre avec moins de 500 F CFA par jour alors qu'ils ont en charge une famille. 80 % des enquêtés déclarent avoir une croyance religieuse.

2.4, Absence de réorganisation des marchés malgré le COVID-19

L'observation de l'organisation spatiale au cours des enquêtes des neuf marchés ne révèle aucune reconfiguration ni mise en place d'un nouveau fonctionnement (fig. 6).

Figure 6: Affluences moyennes des vendeurs dans les marchés populaires hebdomadaires en périodes habituelles et pendant le COVID-19



Source: Enquête de terrain, avril-mai 2020

La grande période de traite des produits agricoles tels que les légumineuses, les tubercules et les céréales coïncide avec la crise sanitaire. Par conséquent les marchands affluent aux marchés malgré les mesures d'interdiction de rassemblement de plus de cinquante personnes. Cette forte affluence s'observe dans les marchés de Dérahouan, Dagbaboua, Boboua, Niouboua et Tapéguhé (image 2).

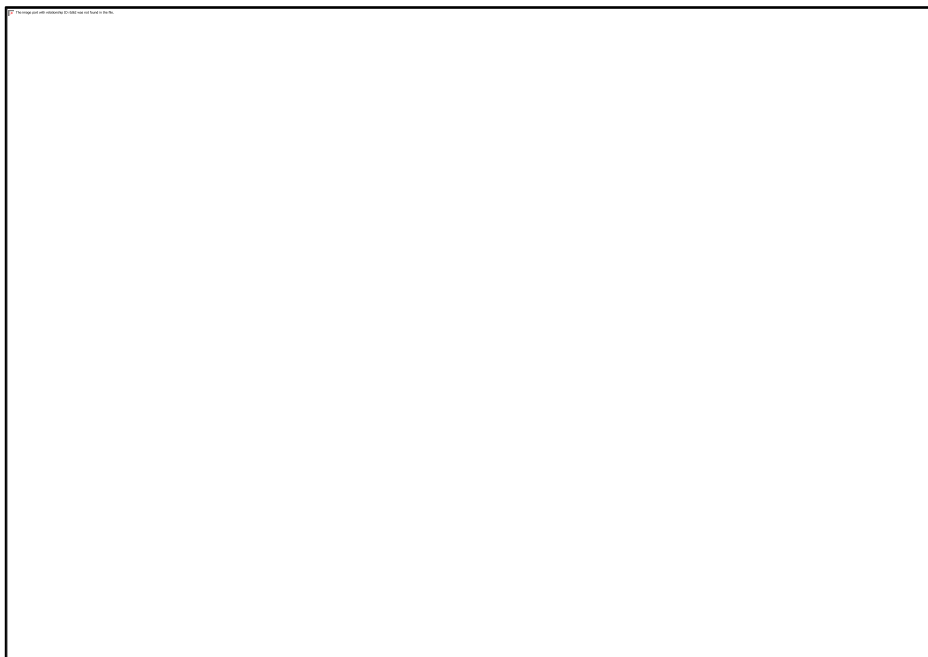
Image 2: Le marché de Dérahouan pendant le COVID-19, un marché à forte affluence



Cliché : OUATTARA S., avril-mai 2020

L'image 2 présente des moments de forte affluence dans le marché de Dérahouan. Il reflète l'image du non-respect des mesures barrières.

Les enquêtes ont révélé une moyenne affluence dans les marchés de Tchebloguhé et de Gkokora (image 3).
Images 3: Le marché de Tchebloguhé pendant le COVID-19, un marché à moyenne affluence



Cliché : OUATTARA S., avril-mai 2020

Enfin, il a été observé que les marchés de Zokoguhé et de Zepréguhé ont une faible affluence (image 4).

Image 4: Le marché de Zokoguhé pendant le COVID-19, un marché à faible affluence



Cliché : OUATTARA S., avril-mai 2020

Les percepteurs de taxes expliquent les différentes affluences dans les marchés par le fait des gammes variées de produits agricoles que chaque marché est à mesure de proposer.

III. DISCUSSION

Les résultats de cette étude révèlent que les marchands ont très peu respecté les mesures gouvernementales anti-COVID-19 dans les marchés populaires hebdomadaires de la sous-préfecture de Daloa. Les marchés sont restés ouverts durant le COVID-19. Pendant les enquêtes dans les marchés, il a été constaté l'absence de l'appareil de répression de l'État. En raison de leurs croyances religieuses, les marchands

perçoivent la crise épidémique de la COVID-19 comme un acte de jugement divin. Tomber malade est donc une volonté divine, à laquelle l'on ne peut que se plier. Ainsi pour les vendeurs croyants, obéir à l'État est souvent moins impérieux qu'obéir à sa croyance. Le respect des mesures visant à enrayer la propagation du virus peut donc dépendre de la position et des consignes données par les autorités religieuses. Aussi, l'âge fait partie des principaux déterminants dans la mesure de la perception de la pandémie ainsi que dans celle du respect des gestes barrières. La moyenne d'âge des marchands enquêtés est d'environ 35 ans. Aussi, le niveau d'éducation joue un rôle important tant dans la perception que dans les comportements adoptés face au COVID-19. La santé des personnes ne repose pas seulement sur l'accès à des soins mais aussi à des informations précises sur la nature des menaces, les moyens de se protéger et de protéger ses proches. Le niveau d'éducation de notre échantillon est faible dans les différents marchés populaires de la sous-préfecture de Daloa. 2 % des enquêtés ont suivi des études universitaires, 4 % ont suivi des études secondaires, 21 % ont, au plus, terminé leurs études primaires et 73 % n'ont aucun niveau scolaire.

Cependant dans la ville de Daloa, chef-lieu de région du Haut-Sassandra, elles sont observées. Depuis le 17 mars 2020, les populations de Daloa ont adopté un nouveau comportement. Dans les rues de ladite commune, des personnes portent des masques (cache-nez). Certains refusent tout simplement de se serrer les mains. Cela montre que les populations ont approuvé les décisions du gouvernement. Ce comportement a été observé par les populations d'argentine dans les études de Phélinas *et al* (2021 : 1). Ils affirment que les argentins ont massivement approuvé la politique sanitaire et économique suivie par leur gouvernement, et, en conséquence, modifié leur comportement. Allant dans le même sens que ces auteurs, Mathonnat *et al.* (2021 : 28) ont montré dans leur étude au Burkina Faso que les mesures préconisées par les autorités pour limiter la propagation de la pandémie sont globalement assez bien respectées, entraînant ainsi la fermeture de certains marchés et «yaars» de Ouagadougou. Contrairement à la décision des autorités burkinabé qui a nécessité la fermeture des marchés, il n'en est pas le cas à Korhogo. Ce sont plutôt les dispositions prises par les autorités préfectorales et communales pour le respect des décisions nationales qui ont conduit à la suppression du jour du marché principal et la réduction du temps de commercialisation des marchés ordinaires (Kouadio 2021 : 236). Á Bouaké, le maire de la ville a interdit la tenue des marchés hebdomadaires dits « *Lôgôdougou* (village de marché en langue malinké) » et décidé de fermer les marchés de la commune à partir de 16 heures selon l'Agence de Presse Africaine (2020 : 7). Au Sénégal, les marchés hebdomadaires (loumas) des régions de Louga, de Fouta, de Kolda et de Kaffrine ont été fermés par les autorités selon le CNCR et l'IPAR lors du 2^e débat des experts paysans sur les impacts du COVID-19 du 20 mai 2020.

L'étude a également révélé que les marchands ont un niveau élevé de connaissance de la pandémie et sont convaincus de l'intérêt des restrictions préventives. Ce qui n'a pas empêché plus de la moitié des marchands à ne prendre pas des dispositions pour l'éviter. Comme raison avancée, ce sont les perceptions qu'ils ont du COVID-19. La même raison est donnée par les argentins mais ceux-ci ont respecté les mesures de distanciation sociale et de gestes barrières indispensables au contrôle de l'épidémie (Phélinas 2021 : 20). Á cela s'ajoute leur situation de vulnérabilité économique. Cette pauvreté dans la sous-préfecture de Daloa, à laquelle les marchands font allusion, a fait l'objet d'étude par l'Institut National de la Statistique avec l'appui technique et financier du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en 2018. Il ressort qu'en Côte d'Ivoire, l'extrême pauvreté s'observe très majoritairement en milieu rural. Il est de 39,4% avec un taux de 7,9 % pour la région du Haut-Sassandra.

IV. CONCLUSION

L'objectif de l'étude est de montrer l'impact du COVID-19 sur la morphologie des marchés populaires hebdomadaires de la sous-préfecture de Daloa à travers l'affluence des marchands. Les entretiens et les enquêtes par questionnaire ont été conduits et débouchent sur la perception du COVID-19 et les canaux d'information ainsi que les raisons de la tenue desdits marchés malgré le confinement des ivoiriens. Les résultats obtenus ont permis de confirmer que les mesures recommandées par les autorités sanitaires ivoiriennes sont connues mais ne sont pas observées par les marchands enquêtés. Cependant certains vendeurs prennent des dispositions pour l'éviter. Des facteurs exogènes et endogènes expliquent la non observance des mesures barrières. Il convient alors de relever que le COVID-19 n'a eu d'effets quant à la réorganisation spatiale des marchés populaires hebdomadaires de la sous-préfecture de Daloa pour l'adapter à la nouvelle donne. Toutefois, il faut reconnaître que les résultats de cette étude sont partiels dans la mesure où la propagation du virus à coronavirus est plus répandue dans la capitale économique ivoirienne : Abidjan. Selon les sources du ministère ivoirien de la santé et de l'hygiène publique, aucun cas de contamination n'a été observé dans la zone d'étude pendant les mois de mars 2020 et avril 2020 ; période des enquêtes de cette étude.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1]. BADJI Abdoul Hadji, 2020, la voix paysanne, Bulletin d'information, Série spéciale COVID-19& Agriculture | N° 001, 22 p
- [2]. FRANCKLIN Benjamin, KATIANA Jean, RENANDO Antoine, PROU Marc, MILLIEN Max, KETTY Balthazard-Accou, EVENS Emmanuel, 2020. «COVID-19: perception de la pandémie et de l'importance des gestes barrières par les marchandes de fruits et légumes de Port-au-Prince». 10 p. hal-02973145
- [3]. GRIJOL Karine, 1996. «Les marchés hebdomadaires: un facteur essentiel du développement économique et social au Sénégal: l'exemple du marché de Ndioum», Les cahiers d'outre-mer, Volume 49 #195. p. 297-316
- [4]. KABAMBA Kabata et NTUMBA Kabale, 1999. « Marchés ruraux et relations ville-campagne dans l'arrière-pays immédiat de Kananga (Congo) », BS G L, N° 36, pp. 93-101
- [5]. KOUADIO Nanan Kouamé Félix, 2021 : « Commerce de produits vivriers locaux en période de COVID-19 et autonomisation des productrices de Korhogo (nord de la Côte d'Ivoire) », dans *La francophonie 4. COVID-19 : Impact économiques et sociaux, politiques de riposte et stratégies de résilience* sous la direction scientifique de BRAHIM BOUDARBAT, HOUDA HAKIM GUERMAZI et MOHAMED BEN OMAR NDIAYE, pp. 232 - 247
- [6]. MATHONNAT Jacky, AUDIBERT Martine et NOSSEK Vincent, 2021. Perception de la Covid et comportement des ménages au Burkina Faso : Une analyse sur données d'enquête
- [7]. PHELINAS Pascale, HERNANDEZ Valéria et CIRIEZ Camille, 2021. Perception de la COVID-19 et comportement des ménages en Argentine, Études et Documents, n°11, CERDI.

WEBOGRAPHIE

- [8]. <https://www.africanewsquick.net>, 2020, Coronavirus/Haut-Sassandra : les populations de Daloa adoptent un nouveau comportement à propos du COVID-19,[consulté le 20avril 2023]
- [9]. www.atooc.ci, COVID-19: à Bouaké, les marchés hebdomadaires dits « Lôgôdougou » interdits, mis en ligne le 28 mars 2020, [consulté le 2 octobre 2020].
- [10]. <https://www.lesechos.fr>, COVID-19: ce qu'il faut retenir de la journée du 30 novembre, mis en ligne le 30 nov. 2020, [consulté le 13 décembre 2020]
- [11]. <https://www.inter-reseaux.org/ressource>, La décision de fermeture des marchés et « yaars » est inadaptée et comporte des dangers, mis en ligne le 25 mars 2020, [consulté le 14 juin 2020].
- [12]. <https://www.aip.ci/aip>, Le taux de pauvreté en Côte d'Ivoire baisse à 39%, mis en ligne le 23 juin 2022, [consulté le 03 août 2022].
- [13]. <https://www.africportal.org>, Fermeture des Marchés hebdomadaires (loumas) et impacts sur la Sécurité alimentaire des populations rurales, mis en ligne le 09 mai 2020, [consulté le 17 août 2022]